

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE / GARDERIE			
IDENTIFICATION DE L'ENTITÉ JURIDIQUE (CAFE)			
N° de division (établissement) : 3001-4302	Entité juridique No. : 6001-2945	Nombre d'installations : 1	
Nom : 9285-2037 Québec Inc.			
Adresse : 825, Taniata Levis, Qc. G62 2E1			
Adresse de correspondance <input type="checkbox"/> OUI (spécifier) <input checked="" type="checkbox"/> NON			
Numéro de REQ : 116930 1174	Adresse REQ correspond à l'adresse dans CAFE <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
Direction régionale informée si adresse REQ différente : <input type="checkbox"/>			
IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION INSPECTÉE <input type="checkbox"/> Même adresse que l'entité juridique			
N° d'installation : 3005-9704			
Nom : Garderie La Boîte à Calins			
Adresse : 8391, Avenue sous le vent Levis Qc G6X 1K7			
No de téléphone : 418 473-4331		No télécopieur ou courriel : garderieboiteacalins@hotmail.com	
CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION			
Nombre de places de l'installation :	Moins de 18 mois	30	Heures d'ouverture (inscrites dans CAFE) De : 7h00 À : 18h00
	18 mois et plus	32	
Période de validité du permis du : 2014-12-01 au : 2019-11-30			
Places subventionnées	OUI / NON <input checked="" type="checkbox"/> NON	Bureau coordonnateur	OUI / NON <input checked="" type="checkbox"/> NON
Augmentation de capacité au permis : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON			
Si oui, nombre de places ajoutées : 8			
** Le ratio du personnel qualifié 1/3 pendant 5 ans s'applique dans les cas suivants :			
<ul style="list-style-type: none"> • jusqu'au 31 mars 2014, augmentation d'une place ou plus au permis • après le 1^{er} avril 2014, augmentation de 8 places et plus au permis 			
<i>(information disponible dans CAFE-PERMIS (Écran E22115) section « période effective – situation », date de début)</i>			
Date d'augmentation de capacité : 2015-11-11		Personnel qualifié requis : <input checked="" type="checkbox"/> 1/3 <input type="checkbox"/> 2/3	
ESPACE EXTERIEUR			
Type :	Nom du parc utilisé :		
Attendant <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Autre installation : oui/non		
Si oui, No. et adresse de l'installation			
Aire de jeu (modules)	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Période de validité du certificat : 2014-05-12 - 2017-12-31	
INTERVENANTS DU MINISTÈRE			
Technicien au permis : Lyne Allard		Conseiller/conseillère (CSF) : Marie Ducher-Gray	
ADMINISTRATION DU SERVICE DE GARDE			
<input checked="" type="checkbox"/> Président (Propriétaire)	<input type="checkbox"/> M. <input checked="" type="checkbox"/> M ^{me}	Chantale Cloutier	
<input checked="" type="checkbox"/> Direction générale	<input type="checkbox"/> M. <input checked="" type="checkbox"/> M ^{me}	Chantale Cloutier	
RAISON D'INSPECTION (CAFE) (IN = numéro de l'inspection; SEQ = numéro de séquence de l'inspection)			
	IN/SEQ		IN/SEQ
Délivrance du 1 ^{er} permis :		No de plainte : 2016-1387	02/01
Renouvellement de permis :		Vérification ponctuelle :	
Ajout d'installation :		Autre raison (précisez) :	
INSPECTION			
Personne rencontrée : Chantale Cloutier		Fonction : Propriétaire	
Personne rencontrée :		Fonction :	
Nom de l'inspecteur : Julie Latulippe		Inspection réalisée le : 2016-11-03	
Nom de l'inspecteur accompagnateur :			
Signature de l'inspecteur :			
Heure d'arrivée : 11h15		Heure de départ : 12h40	
NOMBRE D'ANNEXES DU PERSONNEL DE GARDE COMPLÉTÉES : 7			

NOMBRE DE MANQUEMENTS MAXIMUM SELON LE TYPE DE S.G. (excluant les manquements relevant des directions régionales)			
INSPECTION COMPLÈTE	CPE	Garderie subventionnée	Garderie non subventionnée
SG avec poupons, et avec espace extérieur aménagé avec une aire et équipement de jeu	221	228	211
SG avec poupons et espace extérieur sans une aire et équipement de jeu	217	224	207
SG avec poupons, sans espace extérieur	212	219	202
S.G sans poupon, et espace extérieur aménagé avec une aire et équipement de jeu	215	222	211
S.G sans poupon et espace extérieur sans une aire et équipement de jeu	211	218	205
S.G sans poupon et sans espace extérieur	206	213	196
INSPECTION PARTIELLE			
Vérifications systématiques	29	29	29
Plainte – nombre de manquements maximum			
Ponctuelle - nombre de manquements maximum			
LÉGENDE			
V	Cocher cette case pour tout élément vérifié		
C	Cocher cette case si l'élément vérifié est conforme		
N/C	Cocher cette case si l'élément vérifié est non-conforme		
N/A	Cocher cette case, lorsqu'un élément n'est pas vérifiable, ou lorsque la section ne s'applique pas au type de service de garde en raison du fait que le titulaire de permis n'a pas : <ul style="list-style-type: none"> o de place poupon; o de subvention (programme de contribution réduite); o d'espace extérieure; o d'aire de jeu; o de Comité consultatif de parents d'une garderie. Lorsqu'il est impossible de vérifier la conformité d'un élément, biffer d'un trait la case «C» ou la case «V».		
INSPECTION PARTIELLE			
Utilisez la ou les sections concernant <ul style="list-style-type: none"> o les objets de la plainte; o les manquements constatés au moment de l'inspection; o les éléments visés par la demande d'inspection. 			
▣ : Manquement constaté par l'inspecteur mais dont le suivi relève de la direction régionale (DR) visée au moyen d'une fiche d'information complétée par l'inspecteur et transmise à son chef d'équipe.			

ACCÈS AUX LOCAUX ET PERMIS

Mécanisme d'accès		C	N/C
Installation dotée d'un mécanisme de contrôle d'accès	R30.1	<input checked="" type="checkbox"/>	
Contrôle des accès durant les heures de prestation des services de garde	R114.1.1	<input checked="" type="checkbox"/>	
Bon état du mécanisme d'accès	R38.1.4	<input checked="" type="checkbox"/>	
Permis – adresse de l'installation		C	N/C
Activités fournies à l'adresse indiquée au permis	R17.1	<input checked="" type="checkbox"/>	
Affichage du permis – accessible et visible en tout temps	L22	<input checked="" type="checkbox"/>	
PRENDRE UNE PHOTO DU PERMIS <input checked="" type="checkbox"/>			

				RATIO ET PERSONNEL	
Groupe d'âge ou local	Nombre d'enfants présents	Nom des membres du personnel de garde et autres personnes sur les lieux.	Cours de secourisme	Consentement et attestation d'absence d'empêchement	Qualification
			R20.1 réussite du cours R20.1.1 pers. remp. détient sur elle R25.2 conservation R25.6 conservation	R4.1, R4.2, R4.2.1, R4, 2,2, R4.3, R4.4, R6.1, R6.2, R6.3 R25.3, R25.4 et R25.5; R25.6	Documents soumis – diplôme R20.1.2 personnel de remplacement détient sur elle R25.1 conservation R25.6 conservation Recueillir copie des diplômes et relevés du nombre des heures travaillées à titre de membre du personnel de garde affecté au programme éducatif

NOTES D'INSPECTION D'UN SERVICE DE GARDE RÉGI

							RATIO ET PERSONNEL		
Groupe d'âge ou local	Nombre d'enfants présents	Nom des membres du personnel de garde et autres personnes sur les lieux.	Cours de secourisme		Consentement et attestation d'absence d'empêchement		Qualification		
			R20.1 réussite du cours R20.1.1 pers. remp. détient sur elle R25.2 conservation R25.6 conservation		R4.1, R4.2, R4.2.1, R4, 2.2, R4.3, R4.4, R6.1, R6.2, R6.3 R25.3, R25.4; R25.5; R25.6		Documents soumis – diplôme R20.1.2 personnel de remplacement détient sur elle R25.1 conservation dans l'installation R25.6 conservation Recueillir copie des diplômes et relevés du nombre des heures travaillées à titre de membre du personnel de garde affecté au programme éducatif		
		Personnel : <input type="checkbox"/> régulier <input type="checkbox"/> remplacement organisme ou entreprise	Date émission : <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> N/C No. manq :	Date échéance :	Date consent. : <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> N/C No. manq :	Date émission :	<input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> N/C No. manq :	<input type="checkbox"/> Demande DPMORT	<input type="checkbox"/> Q <input type="checkbox"/> N/Q
		Personnel : <input type="checkbox"/> régulier <input type="checkbox"/> remplacement organisme ou entreprise	Date émission : <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> N/C No. manq :	Date échéance :	Date consent. : <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> N/C No. manq :	Date émission :	<input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> N/C No. manq :	<input type="checkbox"/> Demande DPMORT	<input type="checkbox"/> Q <input type="checkbox"/> N/Q
		Personnel : <input type="checkbox"/> régulier <input type="checkbox"/> remplacement organisme ou entreprise	Date émission : <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> N/C No. manq :	Date échéance :	Date consent. : <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> N/C No. manq :	Date émission :	<input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> N/C No. manq :	<input type="checkbox"/> Demande DPMORT	<input type="checkbox"/> Q <input type="checkbox"/> N/Q
		Personnel : <input type="checkbox"/> régulier <input type="checkbox"/> remplacement organisme ou entreprise	Date émission : <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> N/C No. manq :	Date échéance :	Date consent. : <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> N/C No. manq :	Date émission :	<input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> N/C No. manq :	<input type="checkbox"/> Demande DPMORT	<input type="checkbox"/> Q <input type="checkbox"/> N/Q
		Personnel : <input type="checkbox"/> régulier <input type="checkbox"/> remplacement organisme ou entreprise	Date émission : <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> N/C No. manq :	Date échéance :	Date consent. : <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> N/C No. manq :	Date émission :	<input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> N/C No. manq :	<input type="checkbox"/> Demande DPMORT	<input type="checkbox"/> Q <input type="checkbox"/> N/Q

NOTES D'INSPECTION D'UN SERVICE DE GARDE RÉGI

RATIO ET PERSONNEL : SYNTHÈSE DES CONSTATS (veuillez utiliser au besoin la page suivante pour rédiger les commentaires et les constats)

RATIO				C	N/C	CAPACITÉ AU PERMIS				C	N/C	QUALIFICATION		C	N/C			
		Total	Heure															
-18 mois <input type="checkbox"/> N/A	1/5	2/8		R21.1	✓	Nombre total d'enfants autorisés (moins de 18 mois) <input type="checkbox"/> N/A	L13.1	✓		Nombre suffisant de membres de personnel qualifiés 2/3 <input type="checkbox"/> N/A	R23.1							
+18 mois <input type="checkbox"/> N/A	1/8	4/31		R21.2	✓	(18 mois à 4 ans) <input type="checkbox"/> N/A	L13.2	✓		1/3 des membres de personnel qualifiés (5 premières années de validité du permis) <input type="checkbox"/> N/A	R23.1.1							
4-5 ans <input type="checkbox"/> N/A	1/10	1/7		R21.3	✓	Classe d'âge autorisée	L13.3	✓		1 membre du personnel qualifié si moins de trois membres personnel présents <input type="checkbox"/> N/A	R23.2							
										1 membre du personnel qualifié si moins de trois membres personnel présents <input type="checkbox"/> N/A (permis délivré depuis moins de 5 ans)	R23.1.2							
										1 membre du personnel qualifié si moins de trois membres personnel présents <input type="checkbox"/> N/A (permis modifié depuis moins de 5 ans)	R23.2							
										1 membre du personnel qualifié si moins de trois membres personnel présents <input type="checkbox"/> N/A (augmentation de 8 places ou plus)	23.1.2							
										1 membre du personnel qualifié si moins de trois membres personnel présents <input type="checkbox"/> N/A (augmentation de 8 places ou plus)	23.2.2							
										1/3 des membres du personnel qualifié (augmentation capacité au permis de 8 places et plus pour 5 ans) <input type="checkbox"/> N/A	R23.2.1	✓						
5 ans <input checked="" type="checkbox"/> N/A	1/20			R21.4														
Nombre minimal membres du personnel de garde présents respecte les ratios prescrits				R21.5	✓	J'ai constaté la présence de 46 enfants. 7 membres du personnel de garde												
Un seul membre du personnel présent et un autre adulte de prévu en cas d'urgence				R24	✓	étaient présents. le nombre total d'enfant requerrait la présence de 7 membres												
Cours de secourisme						Conservation des documents (à l'adresse du service de garde)						C	N/C					
<input type="checkbox"/> Certificat de secourisme en vigueur <input type="checkbox"/> Cours de secourisme répond aux exigences du règlement <input type="checkbox"/> Cours de secourisme suivi par tous les membres du personnel de garde						R20.1								Preuve sur la qualification	R25.1	✓		
														Qualification – personnel de remplacement détient sur elle	R20.1.2	n/a		
												✓		Cours de secourisme	R25.2	✓		
														Cours de secourisme – personnel de remplacement détient sur elle	R20.1.1	n/a		
														Documents se rapportant à la vérification d'absence d'empêchement	R25.3	✓		

dent 3 qualifiés.

NOTES D'INSPECTION D'UN SERVICE DE GARDE RÉGI

RATIO ET PERSONNEL : SYNTHÈSE DES CONSTATS, suite *(veuillez utiliser au besoin la page suivante pour rédiger les commentaires et les constats)*

Consentement et absence d'empêchement		C	N/C	Conservation des documents, suite (à l'adresse du service de garde)		C	N/C
				Consentement à la vérification d'absence d'empêchement	R25.4	✓	
<input type="checkbox"/> Abs. d'empêchement de toute personne majeure	R4.1	✓		Résolution du CA démontrant qu'une personne n'est pas l'objet d'un empêchement (si présence d'une déclaration de renseignements) <input type="checkbox"/> N/A	R25.5		
<input type="checkbox"/> Abs. d'empêchement du stagiaire <input checked="" type="checkbox"/> N/A	R4.2			Personnel de remplacement : la personne a, sur elle, les documents requis.	R25.6		
<input type="checkbox"/> Abs. d'empêchement du bénévole <input checked="" type="checkbox"/> N/A	R4.3						
<input type="checkbox"/> Abs. d'empêchement de la personne qui effectue le transport des enfants <input checked="" type="checkbox"/> N/A	R4.4						
<input type="checkbox"/> Abs. d'empêchement (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> N/A	R6.1	✓		<input type="checkbox"/> Personne mineure travaillant dans l'installation accompagnée d'un adulte <input checked="" type="checkbox"/> N/A	R4.1.1		
<input type="checkbox"/> Abs. d'empêchement (changements relatifs aux renseignements) <input checked="" type="checkbox"/> N/A	R6.2			<input type="checkbox"/> Abs. d'empêchement – personnel de garde (service de remplacement) <input checked="" type="checkbox"/> N/A	R4.2.1		
<input type="checkbox"/> Abs. d'empêchement (demande du Ministère) <input checked="" type="checkbox"/> N/A	R6.3			<input type="checkbox"/> Abs. d'empêchement sur elle – (service de remplacement) <input checked="" type="checkbox"/> N/A	R4.2.2		

RATIO ET PERSONNEL : COMMENTAIRES/CONSTATS

Fiches d'assiduité		C	N/C
Tenue d'une fiche d'assiduité pour chaque enfant reçu contenant tous les renseignements prescrits :	R123.1		
<input type="checkbox"/> présences et absences			
<input type="checkbox"/> dates			
<input type="checkbox"/> journées ou demi-journées			
<input type="checkbox"/> nom de l'enfant			
<input type="checkbox"/> nom du parent			
<input type="checkbox"/> date de cessation de services			
Mise à jour quotidienne de la fiche d'assiduité	R123.2		
Signature du parent toutes les quatre semaines	R123.3		
Fiches d'assiduité accessibles	R123.4		
Fiches d'assiduité conservées sur les lieux de la prestation des services de garde	R123.5		
Comité consultatif des parents (pour garderie seulement) <input type="checkbox"/> N/A		C	N/C
Formation du comité composé de 5 parents usagers	L31		
Convocation écrite des parents usagers à l'assemblée d'élection des représentants au comité de parents	L33.1	✓	
Assemblée d'élection des représentants du comité dans les trois mois de la délivrance du permis	L33.2		
Assemblée d'élection des représentants du comité avant le 15 octobre de chaque année	L33.3		
Fréquence des réunions (4xannée) :	L34		
date 1 ^{ère} réunion : 20 janvier 2016			
date 2 ^e réunion : 23 mars 2016			
date 3 ^e réunion : 31 mai 2016			
date 4 ^e réunion : 28 sept 2016			
Avis de convocation écrit aux représentants indiquant date, heure, lieu et sujets traités	L37.1		
Avis de convocation transmis aux représentants au moins à 10 jours avant la réunion	L37.2	✓	
Copie de l'avis de convocation transmis à tous les parents usagers	L37.3	✓	
Conservation des documents du comité de parents dans l'installation pendant 5 ans	L38		

INFORMATIONS SUR LES PERSONNES PRÉSENTES CONCERNANT : LE COURS DE SECOURISME, LES ABSENCES D'EMPÊCHEMENT, LA QUALIFICATION ET LES RATIOS

ANNEXE 1 de 7

Section A

Heure : Local : Groupe d'âge :
 Nom de la personne :
 Fonction :
 Employé du service de garde ? Oui Non (précisez section D) D'un service de remplacement ? (précisez section E)
 Date de naissance Horaire de travail :
 (année / mois / jour)

Section B

CERTIFICAT DE SECOURISME N.A.*

[REDACTED]

CONSENTEMENT ET ABSENCE D'EMPÊCHEMENT N.A.*

[REDACTED]

QUALIFICATION N.A.*

[REDACTED]

Section C

NOMS DES ENFANTS PRÉSENTS SOUS SA RESPONSABILITÉ N.A.*

1.	[REDACTED]	11.
2.	[REDACTED]	12.
3.	[REDACTED]	13.
4.	[REDACTED]	14.
5.	[REDACTED]	15.
6.		16.
7.		17.
8.		18.
9.		19.
10.		20.

Section D

COMMENTAIRES DE LA PERSONNE IDENTIFIÉE CI-DESSUS :

.....

.....

.....

Section E

Personne de remplacement/Copie/Documents demandés aux questions [REDACTED]

*N.A. Non applicable lorsque l'inspection de suivi est en lien avec un autre manquement relevé antérieurement

INFORMATIONS SUR LES PERSONNES PRÉSENTES CONCERNANT : LE COURS DE SECOURISME, LES ABSENCES D'EMPÊCHEMENT, LA QUALIFICATION ET LES RATIOS

ANNEXE 2 de 7

Section A

Heure : Local : Groupe d'âge :
 Nom de la personne :
 Fonction :
 Employé du service de garde? Oui Non précisez section D) d'un service de remplacement ? (précisez section E)
 Date de naissance Horaire de travail :
 (année / mois / jour)

Section B

CERTIFICAT DE SECOURISME N.A.*

[Redacted content]

CONSENTEMENT ET ABSENCE D'EMPÊCHEMENT N.A.*

[Redacted content]

QUALIFICATION N.A.*

[Redacted content]

Section C

NOMS DES ENFANTS PRÉSENTS SOUS SA RESPONSABILITÉ N.A.*

1.	[Redacted]	11.
2.	[Redacted]	12.
3.	[Redacted]	13.
4.	[Redacted]	14.
5.	[Redacted]	15.
6.	[Redacted]	16.
7.	[Redacted]	17.
8.	[Redacted]	18.
9.	[Redacted]	19.
10.	[Redacted]	20.

Section D

COMMENTAIRES DE LA PERSONNE IDENTIFIÉE CI-DESSUS :

.....

.....

.....

Section E

Personne de remplacement/Copie/Documents demandés aux questions [Redacted]

*N.A. Non applicable lorsque l'inspection de suivi est en lien avec un autre manquement relevé antérieurement

INFORMATIONS SUR LES PERSONNES PRÉSENTES CONCERNANT : LE COURS DE SECOURISME, LES ABSENCES D'EMPÊCHEMENT, LA QUALIFICATION ET LES RATIOS

ANNEXE 3 de 7

Section A

Heure : Local : Groupe d'âge :
 Nom de la personne :
 Fonction :
 Employé du service de garde ? Oui Non (précisez section D) d'un service de remplacement ? (précisez section E)
 Date de naissance : Horaire de travail :
 (année / mois / jour)

Section B

CERTIFICAT DE SECOURISME N.A.*

[REDACTED]

CONSENTEMENT ET ABSENCE D'EMPÊCHEMENT N.A.*

[REDACTED]

QUALIFICATION N.A.*

[REDACTED]

Section C

NOMS DES ENFANTS PRÉSENTS SOUS SA RESPONSABILITÉ N.A.*

1.	[REDACTED]	11.
2.	[REDACTED]	12.
3.	[REDACTED]	13.
4.	[REDACTED]	14.
5.	[REDACTED]	15.
6.	[REDACTED]	16.
7.	[REDACTED]	17.
8.	[REDACTED]	18.
9.	[REDACTED]	19.
10.	[REDACTED]	20.

Section D

COMMENTAIRES DE LA PERSONNE IDENTIFIÉE CI-DESSUS :

.....

.....

.....

Section E

Personne de remplacement/Copie/Documents demandés aux questions [REDACTED]

*N.A. Non applicable lorsque l'inspection de suivi est en lien avec un autre manquement relevé antérieurement

INFORMATIONS SUR LES PERSONNES PRÉSENTES CONCERNANT : LE COURS DE SECOURISME, LES ABSENCES D'EMPÊCHEMENT, LA QUALIFICATION ET LES RATIOS

ANNEXE 4 de 7

Section A

Heure : Local : Groupe d'âge :
 Nom de la personne :
 Fonction :
 Employé du service de garde ? Oui Non (précisez section D) D'un service de remplacement ? (précisez section E)
 Date de naissance : Horaire de travail :
 (année / mois / jour)

Section B

CERTIFICAT DE SECOURISME N.A.*

[REDACTED]

CONSENTEMENT ET ABSENCE D'EMPÊCHEMENT N.A.*

[REDACTED]

QUALIFICATION N.A.*

[REDACTED]

Section C

NOMS DES ENFANTS PRÉSENTS SOUS SA RESPONSABILITÉ N.A.*

1.	[REDACTED]	11.
2.	[REDACTED]	12.
3.	[REDACTED]	13.
4.	[REDACTED]	14.
5.	[REDACTED]	15.
6.	[REDACTED]	16.
7.	[REDACTED]	17.
8.	[REDACTED]	18.
9.	[REDACTED]	19.
10.	[REDACTED]	20.

Section D

COMMENTAIRES DE LA PERSONNE IDENTIFIÉE CI-DESSUS :

[REDACTED]

Section E

Personne de remplacement/Copie/Documents demandés aux questions [REDACTED]

*N.A. Non applicable lorsque l'inspection de suivi est en lien avec un autre manquement relevé antérieurement

INFORMATIONS SUR LES PERSONNES PRÉSENTES CONCERNANT : LE COURS DE SECOURISME, LES ABSENCES D'EMPÊCHEMENT, LA QUALIFICATION ET LES RATIOS

ANNEXE 5 de 7

Section A

Heure : Local : Groupe d'âge :
 Nom de la personne :
 Fonction :
 Employé du service de garde ? Oui Non (précisez section D) D'un service de remplacement ? (précisez section E)
 Date de naissance Horaire de travail :
 (année / mois / jour)

Section B

CERTIFICAT DE SECOURISME N.A.*

[REDACTED]

CONSENTEMENT ET ABSENCE D'EMPÊCHEMENT N.A.*

[REDACTED]

QUALIFICATION N.A.*

[REDACTED]

Section C

NOMS DES ENFANTS PRÉSENTS SOUS SA RESPONSABILITÉ N.A.*

1.	[REDACTED]	11.
2.	[REDACTED]	12.
3.	[REDACTED]	13.
4.	[REDACTED]	14.
5.	[REDACTED]	15.
6.	[REDACTED]	16.
7.	[REDACTED]	17.
8.	[REDACTED]	18.
9.	[REDACTED]	19.
10.	[REDACTED]	20.

Section D

COMMENTAIRES DE LA PERSONNE IDENTIFIÉE CI-DESSUS :

Section E

Personne de remplacement/Copie/Documents demandés aux questions [REDACTED]

*N.A. Non applicable lorsque l'inspection de suivi est en lien avec un autre manquement relevé antérieurement

INFORMATIONS SUR LES PERSONNES PRÉSENTES CONCERNANT : LE COURS DE SECOURISME, LES ABSENCES D'EMPÊCHEMENT, LA QUALIFICATION ET LES RATIOS

ANNEXE 6 de 7

Section A

Heure : Local : Groupe d'âge :
 Nom de la personne :
 Fonction :
 Employé du service de garde ? Oui Non (précisez section D) D'un service de remplacement ? (précisez section E)
 Date de naissance Horaire de travail :
 (année / mois / jour)

Section B

CERTIFICAT DE SECOURISME N.A.*

CONSENTEMENT ET ABSENCE D'EMPÊCHEMENT N.A.*

QUALIFICATION N.A.*

Section C

NOMS DES ENFANTS PRÉSENTS SOUS SA RESPONSABILITÉ N.A.*

1.		11.
2.		12.
3.		13.
4.		14.
5.		15.
6.		16.
7.		17.
8.		18.
9.		19.
10.		20.

Section D

COMMENTAIRES DE LA PERSONNE IDENTIFIÉE CI-DESSUS :

Section E

Personne de remplacement/Copie/Documents demandés aux questions

*N.A. Non applicable lorsque l'inspection de suivi est en lien avec un autre manquement relevé antérieurement

INFORMATIONS SUR LES PERSONNES PRÉSENTES CONCERNANT : LE COURS DE SECOURISME, LES ABSENCES D'EMPÊCHEMENT, LA QUALIFICATION ET LES RATIOS

ANNEXE 7 de 7

Section A

Heure : [redacted] Local : [redacted] Groupe d'âge : [redacted]
 Nom de la personne : [redacted]
 Fonction : [redacted]
 Employé du service de garde ? Oui [redacted] Non [redacted] (précisez section D) [redacted] D'un service de remplacement ? (précisez section E) [redacted]
 Date de naissance [redacted] (année / mois / jour) Horaire de travail : [redacted]

Section B

CERTIFICAT DE SECOURISME N.A.* [redacted]

[redacted]

CONSENTEMENT ET ABSENCE D'EMPÊCHEMENT N.A.* [redacted]

[redacted]

QUALIFICATION N.A.* [redacted]

[redacted]

Section C

NOMS DES ENFANTS PRÉSENTS SOUS SA RESPONSABILITÉ N.A.* [redacted]

1.	[redacted]	11.
2.	[redacted]	12.
3.	[redacted]	13.
4.	[redacted]	14.
5.	[redacted]	15.
6.	[redacted]	16.
7.	[redacted]	17.
8.	[redacted]	18.
9.	[redacted]	19.
10.	[redacted]	20.

Section D

COMMENTAIRES DE LA PERSONNE IDENTIFIÉE CI-DESSUS :

Section E

Personne de remplacement/Copie/Documents demandés aux questions [redacted]

*N.A. Non applicable lorsque l'inspection de suivi est en lien avec un autre manquement relevé antérieurement

RECOMMANDÉ : 1325 879 2533

Le 3 février 2016

9207-7668 QUÉBEC INC.
Madame Chantal Cloutier
Présidente
825, avenue Taniata
Lévis (Québec) G6Z 2E1

N/Réf. : Numéro de division : 3000-8681

Nom de division : GARDERIE LA BOÎTE AUX SOURIRES

Objet : Avis de non-conformité

Madame la Présidente,

À titre de titulaire d'un permis accordé en vertu de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (la Loi), vous êtes autorisé par le ministère de la Famille (le Ministère) à offrir des services de garde dans l'installation située au 825, avenue Taniata, à Lévis.

À la suite de l'examen de votre dossier à l'égard de la vérification d'absence d'empêchement de vos administrateurs et actionnaires, nous avons constaté, le 2015-12-31, que vous contreveniez à la disposition du Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance (RSGEE) suivante :

- Article 6 du RSGEE
 - Le titulaire de permis ne s'est pas assuré qu'un nouveau consentement à la vérification ainsi qu'une nouvelle attestation ou une nouvelle déclaration ont été fournis au Ministère, lorsque ces derniers datent de trois ans ou plus.

Par conséquent, en vertu des pouvoirs qui sont conférés au Ministère à l'article 65 de la Loi, nous vous enjoignons de régulariser votre situation en transmettant au responsable de votre dossier à la Direction régionale de la Capitale-Nationale et de l'Est du Québec, le consentement à la vérification ainsi que l'attestation ou la déclaration pour chacune des personnes visées à l'annexe ci-joint, dans un délai de 30 jours suivant la date inscrite sur le présent avis.

À défaut de vous conformer au présent avis, le Ministère pourra, le cas échéant, sans autre délai ou avis, entreprendre des procédures administratives ou entreprendre des mesures pénales.

Pour toute information concernant cet avis, nous vous invitons à communiquer avec la personne responsable de votre dossier.

Le directeur régional,



Jean-François Picard

p. j. Liste des administrateurs et actionnaires pour lesquels un consentement à la vérification ainsi qu'une attestation ou une déclaration sont requis.

ANNEXE

Liste des administrateurs ou actionnaires pour lesquels un consentement à la vérification ainsi qu'une attestation ou une déclaration sont requis

Nom de division : GARDERIE LA BOÎTE AUX SOURIRES
Numéro de division : 3000-8681
Adresse de division : 825, avenue Taniata, Lévis

Prénom et nom	Rôle	Date d'échéance
----------------------	-------------	------------------------

[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

RECOMMANDÉ : 331613815306

Le 14 novembre 2018

9207-7668 QUÉBEC INC.
Madame Chantal Cloutier
Présidente
825, avenue Taniata
Lévis (Québec) G6Z 2E1

N/Réf. : Numéro de division : 3000-8681
Nom de division : GARDERIE LA BOÎTE AUX SOURIRES

Objet : Avis de non-conformité

Madame la Présidente,

À titre de titulaire d'un permis accordé en vertu de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (la Loi), vous êtes autorisé par le ministère de la Famille (Ministère) à offrir des services de garde dans l'installation située au 825, avenue Taniata, à Lévis.

À la suite de l'examen de votre dossier à l'égard de la vérification d'absence d'empêchement de vos administrateurs et actionnaires, nous avons constaté, le 13 novembre 2018, que vous contreveniez à la disposition du Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance (RSGEE) suivante :

- Article 6 du RSGEE
 - Le titulaire de permis ne s'est pas assuré qu'un nouveau consentement à la vérification ainsi qu'une nouvelle attestation ou une nouvelle déclaration ont été fournis au Ministère, lorsque ces derniers datent de trois ans ou plus.

Par conséquent, en vertu des pouvoirs qui sont conférés au Ministère à l'article 65 de la Loi, nous vous enjoignons de régulariser votre situation en transmettant au responsable de votre dossier à la Direction régionale de la Capitale-Nationale et de l'Est du Québec, le consentement à la vérification ainsi que l'attestation ou la déclaration pour chacune des personnes visées à l'annexe ci-joint, dans un délai de 30 jours suivant la date inscrite sur le présent avis.

À défaut de vous conformer au présent avis, le Ministère pourra, le cas échéant, sans autre délai ou avis, entreprendre des procédures administratives ou entreprendre des mesures pénales.

Pour toute information concernant cet avis, nous vous invitons à communiquer avec la personne responsable de votre dossier.

Le directeur régional,



Jean-François Picard

p. j. Liste des administrateurs et actionnaires pour lesquels un consentement à la vérification ainsi qu'une attestation ou une déclaration sont requis.

ANNEXE

Liste des administrateurs ou actionnaires pour lesquels un consentement à la vérification ainsi qu'une attestation ou une déclaration sont requis

Nom de division : GARDERIE LA BOÎTE AUX SOURIRES
Numéro de division : 3000-8681
Adresse de division : 825, avenue Taniata, Lévis

Prénom et nom	Rôle	Date d'échéance
----------------------	-------------	------------------------

[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
------------	------------	------------

[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
------------	------------	------------

RECOMMANDÉ : 331613815306

Le 14 novembre 2018

9281-1454 QUÉBEC INC.
Madame Chantal Cloutier
Présidente
825, avenue Taniata
Lévis (Québec) G6Z 2E1

N/Réf. : Numéro de division : 3001-2142
Nom de division : GARDERIE LA BOÎTE À MAGIE

Objet : Avis de non-conformité

Madame la Présidente,

À titre de titulaire d'un permis accordé en vertu de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (la Loi), vous êtes autorisé par le ministère de la Famille (Ministère) à offrir des services de garde dans l'installation située au 1200, boulevard Guillaume-Couture, à Lévis.

À la suite de l'examen de votre dossier à l'égard de la vérification d'absence d'empêchement de vos administrateurs et actionnaires, nous avons constaté, le 13 novembre 2018, que vous contreveniez à la disposition du Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance (RSGEE) suivante :

- Article 6 du RSGEE
 - Le titulaire de permis ne s'est pas assuré qu'un nouveau consentement à la vérification ainsi qu'une nouvelle attestation ou une nouvelle déclaration ont été fournis au Ministère, lorsque ces derniers datent de trois ans ou plus.

Par conséquent, en vertu des pouvoirs qui sont conférés au Ministère à l'article 65 de la Loi, nous vous enjoignons de régulariser votre situation en transmettant au responsable de votre dossier à la Direction régionale de la Capitale-Nationale et de l'Est du Québec, le consentement à la vérification ainsi que l'attestation ou la déclaration pour chacune des personnes visées à l'annexe ci-joint, dans un délai de 30 jours suivant la date inscrite sur le présent avis.

À défaut de vous conformer au présent avis, le Ministère pourra, le cas échéant, sans autre délai ou avis, entreprendre des procédures administratives ou entreprendre des mesures pénales.

Pour toute information concernant cet avis, nous vous invitons à communiquer avec la personne responsable de votre dossier.

Le directeur régional,



Jean-François Picard

p. j. Liste des administrateurs et actionnaires pour lesquels un consentement à la vérification ainsi qu'une attestation ou une déclaration sont requis.

ANNEXE

Liste des administrateurs ou actionnaires pour lesquels un consentement à la vérification ainsi qu'une attestation ou une déclaration sont requis

Nom de division : GARDERIE LA BOÎTE À MAGIE
Numéro de division : 3001-2142
Adresse de division : 1200, boulevard Guillaume-Couture, Lévis

Prénom et nom	Rôle	Date d'échéance
----------------------	-------------	------------------------

[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
------------	------------	------------

[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
------------	------------	------------

RECOMMANDÉ : 331613815306

Le 14 novembre 2018

9285-2037 QUÉBEC INC.
Madame Chantal Cloutier
Présidente
825, Taniata
Lévis (Québec) G6Z 2E1

N/Réf. : Numéro de division : 3001-4302
Nom de division : GARDERIE LA BOÎTE À CALINS

Objet : Avis de non-conformité

Madame la Présidente,

À titre de titulaire d'un permis accordé en vertu de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (la Loi), vous êtes autorisé par le ministère de la Famille (Ministère) à offrir des services de garde dans l'installation située au 8391, avenue Sous le Vent, à Lévis.

À la suite de l'examen de votre dossier à l'égard de la vérification d'absence d'empêchement de vos administrateurs et actionnaires, nous avons constaté, le 13 novembre 2018, que vous contreveniez à la disposition du Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance (RSGEE) suivante :

- Article 6 du RSGEE
 - Le titulaire de permis ne s'est pas assuré qu'un nouveau consentement à la vérification ainsi qu'une nouvelle attestation ou une nouvelle déclaration ont été fournis au Ministère, lorsque ces derniers datent de trois ans ou plus.

Par conséquent, en vertu des pouvoirs qui sont conférés au Ministère à l'article 65 de la Loi, nous vous enjoignons de régulariser votre situation en transmettant au responsable de votre dossier à la Direction régionale de la Capitale-Nationale et de l'Est du Québec, le consentement à la vérification ainsi que l'attestation ou la déclaration pour chacune des personnes visées à l'annexe ci-joint, dans un délai de 30 jours suivant la date inscrite sur le présent avis.

À défaut de vous conformer au présent avis, le Ministère pourra, le cas échéant, sans autre délai ou avis, entreprendre des procédures administratives ou entreprendre des mesures pénales.

Pour toute information concernant cet avis, nous vous invitons à communiquer avec la personne responsable de votre dossier.

Le directeur régional,



Jean-François Picard

p. j. Liste des administrateurs et actionnaires pour lesquels un consentement à la vérification ainsi qu'une attestation ou une déclaration sont requis.

ANNEXE

Liste des administrateurs ou actionnaires pour lesquels un consentement à la vérification ainsi qu'une attestation ou une déclaration sont requis

Nom de division : GARDERIE LA BOÎTE À CALINS
Numéro de division : 3001-4302
Adresse de division : 8391, avenue Sous le Vent, Lévis

Prénom et nom	Rôle	Date d'échéance
----------------------	-------------	------------------------

[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

Rapport anonymisé
Type de plainte : Services à la famille

No de plainte : 2018-2767 Ancien no : Reçue le : 2019-02-25
 À traiter avant : 2019-05-01 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Delisle-Drouin, Alexandre Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

DIRECTION VISÉE PAR LA PLAINTÉ

Nom : SG Secrétariat général

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Politiques et programmes gouvernementaux
 Sous-catégorie : Famille - Politiques
 Objet : 7.1.1 Plan de développement des places en services de garde Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

Le plaignant dénonce la fermeture des trois garderies à Lévis.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Il se demande si c'est légal car trouver une place dans un délai aussi court c'est impossible. Il se questionne aussi par rapport au crédit d'impôt anticipé et si cela va être problématique advenant le cas où la garderie resterait ouverte.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : SG Secrétariat général Documents suivront :
 Directeur : Audet, Steeve Date : 2019-03-01
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Delisle-Drouin, Alexandre Date : 2019-03-01 ET : Trudelle, Karine Date : 2019-03-01
 Fermé par : Delisle-Drouin, Alexandre Date de fermeture : 2019-03-01
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Politiques et programmes gouvernementaux	Famille - Politiques	7.1.1 Plan de développement des places en services de garde	Réglé sans mesure corrective	2019-03-01

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective Étape : Fermeture
 Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé
Type de plainte : Services à la famille

No de plainte : 2018-2787 Ancien no : Reçue le : 2019-02-25
 À traiter avant : 2019-05-01 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Delisle-Drouin, Alexandre Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

DIRECTION VISÉE PAR LA PLAINTÉ

Nom : SG Secrétariat général

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Dispositions d'une loi ou d'un règlement

Sous-catégorie :

Objet : 8.2 Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance

Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

Concernant la fermeture des trois garderies à Lévis, [REDACTED] souhaitait manifester son mécontentement face à la loi (PL143), qui entraîne des fermetures de services de garde, dont celui que fréquentait [REDACTED].

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Commentaire

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : SG Secrétariat général

Documents suivront :

Directeur : Audet, Steeve

Date : 2019-03-04

Chef d'équipe :

Date :

Assigné à : Delisle-Drouin, Alexandre Date : 2019-03-04

ET : Trudelle, Karine

Date : 2019-03-04

Fermé par : Delisle-Drouin, Alexandre

Date de fermeture : 2019-03-04

Ctrl. qualité BP :

Date contrôle BP :

Assur. qualité BP :

Date assurance BP :

Ctrl. qualité DI :

Date contrôle DI :

Assur. qualité DI :

Date assurance DI :

Date envoi de l'accusé de réception :

Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Dispositions d'une loi ou d'un règlement		8.2 Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance	Réglé sans mesure corrective	2019-03-04

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Fermeture

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé
Type de plainte : Services à la famille

No de plainte : 2018-2788 Ancien no : Reçue le : 2019-02-26
 À traiter avant : 2019-05-02 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Delisle-Drouin, Alexandre Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

DIRECTION VISÉE PAR LA PLAINTÉ

Nom : SG Secrétariat général

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Dispositions d'une loi ou d'un règlement
 Sous-catégorie :
 Objet : 8.2 Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

_____ voulait se plaindre de la fermeture des services de garde à Lévis et valider plusieurs informations (est-ce légal? est-ce vrai que deux locaux vont rester ouverts? etc)

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Commentaire.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : SG Secrétariat général Documents suivront :
 Directeur : Audet, Steeve Date : 2019-03-04
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Delisle-Drouin, Alexandre Date : 2019-03-04 ET : Trudelle, Karine Date : 2019-03-04
 Fermé par : Delisle-Drouin, Alexandre Date de fermeture : 2019-03-04
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Dispositions d'une loi ou d'un règlement		8.2 Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance	Réglé sans mesure corrective	2019-03-04

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective Étape : Fermeture
 Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé
Type de plainte : Services à la famille

No de plainte : 2018-2857 Ancien no : Reçue le : 2019-03-05
 À traiter avant : 2019-05-09 Mode de transmission : téléphone Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Delisle-Drouin, Alexandre Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

DIRECTION VISÉE PAR LA PLAINTÉ

Nom : SG Secrétariat général

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Orientations, normes et directives administratives
 Sous-catégorie : Famille - Orientations
 Objet : 6.1.11 Gestion des listes d'attente Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

fait une commentaire concernant la fermeture des 3 garderies à lévis. Elle avait aussi un questionnement relativement à la gestion des listes d'attente puisqu'elle a l'air l'impression que son rang n'a pas été respecté.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Commentaire.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : SG Secrétariat général Documents suivront :
 Directeur : Audet, Steeve Date : 2019-03-12
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Delisle-Drouin, Alexandre Date : 2019-03-12 ET : Trudelle, Karine Date : 2019-03-12
 Fermé par : Delisle-Drouin, Alexandre Date de fermeture : 2019-03-12
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Orientations, normes et directives administratives	Famille - Orientations	6.1.11 Gestion des listes d'attente	Réglé sans mesure corrective	2019-03-12

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective Étape : Fermeture
 Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde éducatif avec permis

No de plainte : 2016-1387 Ancien no : 1610-0322 Reçue le : 2016-10-03
 À traiter avant : 2016-12-07 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Wester, Marlouk Délai : Normal Prioritaire
 Traitement : Administratif URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTE

No étab. : 3001-4302 Nom : G. LA BOÎTE À CALINS Type d'établissement : GARD
 Adresse : 8391 avenue Sous le Vent Lévis Code postal : G6X 1K7
 Région. adm. : Chaudière-Appalaches
 No installation/mf : 3005-9704 Nom : GARDERIE LA BOITE À CALINS Type de garde : INS
 Responsable : Mme Chantale Cloutier admin : 418-473-4331

OBJET DE LA PLAINTE

Catégorie : Fonctionnement administratif
 Sous-catégorie : Comité de parents
 Objet : Fonctionnement du comité de parents Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTE :

2.5.4 Fonctionnement du comité de parents

MANQUEMENT VISÉ:

L33 : Le titulaire de permis de garderie n'a pas convoqué par écrit les parents usagers à une assemblée pour l'élection de leurs représentants au comité consultatif de parents, dans le délai prescrit.
 L 37.2: Le titulaire de permis n'a pas convoqué une (ou plusieurs) réunion du comité de parents par un avis écrit d'au moins 10 jours aux membres.
 L 37.3: Le titulaire de permis n'a pas transmis l'avis de convocation d'une (ou plusieurs) réunion du comité consultatif de parents aux parents usagers.

ALLÉGATION:

- Le titulaire de permis n'a pas convoqué les parents par écrit à l'assemblée pour l'élection des membres du comité de parents.
- Le titulaire de permis ne convoque pas des réunions du comité de parents. Les membres doivent s'organiser eux-mêmes pour fixer les modalités des réunions.
- Le titulaire de permis n'avise pas les parents des réunions du comité de parents.

ASSIGNATION: Cette plainte est transmise à la Direction de l'inspection pour TRAITEMENT EN LIEN AVEC LES SANCTIONS.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Vérification et régularisation.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTE

Transmis à la direction : DIE Direction des inspections et des enquêtes Documents suivront :
 Directeur : Blanchard, Linda Date : 2016-10-13
 Chef d'équipe : Bellemare, Ninon Date : 2016-10-13
 Assigné à : Latulippe, Julie Date : 2016-10-13 ET : Date :
 Fermé par : Latulippe, Julie Date de fermeture : 2016-11-15
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : 2016-10-13 Date avis des résultats : 2016-12-13

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTE :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Fonctionnement administratif	Comité de parents	2.5.4 Fonctionnement du comité de parents	Réglé sans mesure corrective	2016-11-03

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Réglée sans mesure corrective

Étape : Suivi après fern

Motif de non retenue :

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

Mise en contexte : Allégations

2.5.4 : Fonctionnement du comité de parents :

-Le titulaire de permis n'a pas convoqué les parents par écrit à l'assemblée pour l'élection des membres du comité de parents.

-Le titulaire de permis ne convoque pas des réunions du comité de parents. Les membres doivent s'organiser eux-mêmes pour fixer les modalités des réunions.

-Le titulaire de permis n'avise pas les parents des réunions du comité de parents.

Actions prises :

2.5.4 : Inspection du service de garde effectuée le 3 novembre 2016, entre 11h15 et 12h40.

Constats :

2.5.4 : Fonctionnement du comité de parents :

Lors de l'inspection du 3 novembre 2016, j'ai consulté les documents suivants : les avis de convocation à l'assemblée générale pour l'élection des représentants du comité de parents, les procès-verbaux des assemblées, les avis de convocation des réunions du comité de parents, les ordres du jour et les comptes rendus de ces réunions. Madame Cloutier me confirme que les avis de convocations sont transmis par courriel aux parents usagés ainsi qu'aux membres et qu'une copie est affichée sur la porte avant et sur la porte arrière de la garderie. De plus, une copie est distribuée dans les casiers des enfants.

Mesures prises :

42.5.4 : Fonctionnement du comité de parents : Réglé sans mesure corrective

Dossier fermé le 15 novembre 2016.

(signature) _____

(signature) _____

Intervenant-e

Responsable

Rapport anonymisé

Type de plainte : Service de garde éducatif avec permis

No de plainte : 2016-1390 Ancien no : 1610-0322 Reçue le : 2016-10-03
 À traiter avant : 2016-12-07 Mode de transmission : Internet Recours : 1^{er} 2^{ème}
 Plainte reçue par : Wester, Marlouk Délai : Normal
 Traitement : Administratif Prioritaire
 URGENT

ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PLAINTÉ

No étab. : 3001-4302 Nom : G. LA BOÎTE À CALINS Type d'établissement : GARD
 Adresse : 8391 avenue Sous le Vent Lévis Code postal : G6X 1K7
 Région. adm. : Chaudière-Appalaches
 No installation/mf : 3005-9704 Nom : GARDERIE LA BOITE À CALINS Type de garde : INS
 Responsable : Mme Chantale Cloutier admin : 418-473-4331

OBJET DE LA PLAINTÉ

Catégorie : Fonctionnement administratif
 Sous-catégorie : Comité de parents
 Objet : Diffusion de l'information relative au comité de parents Prob. systémique

DÉTAIL DE LA PLAINTÉ :

2.5.5 Diffusion de l'information relative au comité de parents

MANQUEMENT VISÉ: Le titulaire de permis n'a pas informé, par écrit, tous les parents usagers du nom des membres du comité de parents.

ALLÉGATION: Le titulaire de permis n'a pas informé les parents du nom des membres du comité des parents. C'est le comité de parents lui-même qui a pris l'initiative un matin de distribuer aux parents la liste des membres du comité.

ASSIGNATION: Cette plainte est transmise à la Direction régionale pour INFORMATION.

ATTENTES DU PLAIGNANT :

Que le Ministère soit au courant.

ACHEMINEMENT DE LA PLAINTÉ

Transmis à la direction : BP Bureau des plaintes Documents suivront :
 Directeur : St-Jacques, Chantal Date : 2016-10-05
 Chef d'équipe : Date :
 Assigné à : Date : ET : Date :
 Fermé par : Wester, Marlouk Date de fermeture : 2016-10-05
 Ctrl. qualité BP : Date contrôle BP :
 Assur. qualité BP : Date assurance BP :
 Ctrl. qualité DI : Date contrôle DI :
 Assur. qualité DI : Date assurance DI :
 Date envoi de l'accusé de réception : Date avis des résultats :

RÉSULTAT PAR OBJET DE PLAINTÉ :

Catégorie	Sous-catégorie	Objet	Résultat	Date résultat
Fonctionnement administratif	Comité de parents	2.5.5 Diffusion de l'information relative au comité de parents		

RÉSULTAT DE L'EXAMEN :

État : Refusée-interrompue

Étape : Fermeture

Motif de non retenue : Transmis pour information à la DR

Résumé de l'examen (Anonymisé) :

(signature) _____	(signature) _____
Intervenant-e	Responsable

Parent, Stéphanie


De: Garderie Boite aux sourires <garderieboiteauxsourires@live.ca>
Envoyé: 25 février 2019 12:46
À: Tremblay, Sabin
Objet: TR :
Pièces jointes: IMG_5667.jpg

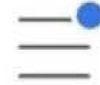
Bonjour ,

tel que discuté au téléphone, vous trouverez en pièce jointe le message Facebook.

Merci ,

Chantale Cloutier, Directrice
Garderie la Boite aux Sourires
825, Avenue Taniata
Lévis (St-Jean Chrysostome), QC
G6Z 2E1
418-473-4331

De : 
Envoyé : 25 février 2019 17:39
À : garderieboiteauxsourires@live.ca
Objet :



J'aime



Commenter



Partager



Groupe discussion garderie

il y a 27 minutes •

Bonjour à tous, je suis présentement en communication direct avec le cabinet du ministre et je tiens à vous rassurer qu'ils ont pris le dossier en charge et qu'ils me communique directement toutes nouvelles informations. Nous savons que tous les permis sont valides et qu'il n'y avait absolument aucune urgence pour les ratios et qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter avant 2020. De plus, ce dernier nous a confirmé que le délais d'avis de 90 jours devait s'appliquer sous peine de poursuite pénale. Il nous tien informé de tous changement et avancement. Ce que nous ferons également envers vous ce soir.

21

11 commentaires



J'aime

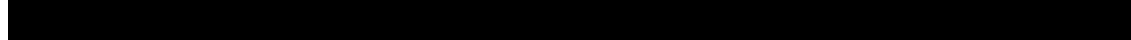


Commenter

Parent, Stéphanie

De: Durocher-Guay, Malie
Envoyé: 25 février 2019 16:46
À: garderieboiteauxsourires@live.ca
Cc: Tremblay, Sabin
Objet: Suivi

Bonjour Madame Cloutier, Monsieur Lemelin,

 Serait-il possible de nous revenir par courriel à Sabin et à moi, svp, pour nous informer de l'avancement de vos démarches auprès de vos partenaires financiers et des personnes qui ont démontrées de l'intérêt à reprendre vos garderies.

Pour ma part, je communiquerai avec vous demain matin.

Merci à l'avance de votre suivi et Bonne soirée.

Malie Durocher-Guay

Conseillère aux services à la famille - DRCNEQ
Ministère de la Famille - 750, boul. Charest Est, Bur. 510, Québec (QC) G1K 3J7
418 528-7100 - 1 866 640-9919, poste 2010 - Fax : 418 646-9342

